

**Conseil Consultatif de Quartier  
INVALIDES**

Jeudi 22 janvier 2015

**Monsieur Christophe POISSON**

**Nombre de personnes présentes** : une dizaine

**Ouverture de la séance à 18h40 par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint Délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, Maire adjoint aux associations et à la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.**

**Ordre du jour :**

1. Accueil, introduction
2. Points soulevés par les référents désignés
3. Etat de la propreté et plan d'actions
4. Avancée des points soulevés lors du dernier Conseil de Quartier
5. Questions diverses
6. Conclusion

• **Accueil et introduction**

Un rappel est effectué concernant la réunion Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) en présence de Mao PENINOÛ, sur la propreté du domaine public le **Jeudi 29 janvier 2015** à 19h00 à la Mairie du 7<sup>e</sup>.

• **Points soulevés par les référents désignés**

- Propreté & environnement : les référents sont absents et seront relancés sur ce point.
- Urbanisme et sécurité : Vigilance Vigipirate.  
Concernant l'urbanisme, Monsieur René-François BERNARD précise que désormais, pour tous les permis de construire dans le 7<sup>e</sup> un état des lieux des différents projets d'urbanisme et travaux sera effectué lors des prochains CCQ.  
Concernant le projet de LA FONCIERE (quartier Saint Thomas d'Aquin) sur le ministère des anciens combattants, 37 rue de Bellechasse : projet d'implantation du siège social d'une grande marque française ;
- Voirie & espace vert : Mary BROUSSE  
Il est constaté une nette amélioration concernant les mégots qui s'accumulaient devant le lycée Victor Duruy.  
  
Il est également suggérer d'évoquer au prochain conseil de quartier le jardin potager situé à l'entrée du jardin Catherine Labouré.

- M. Thierry GÉROUX, référent culture et patrimoine du quartier Invalides présente la commémoration « Claude Montal, VIP 2015 » que célèbreront l'Institut National des Jeunes Aveugles, l'Association Valentin Haüy, le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes, l'Association national Voir Ensemble et l'Atelier d'Euterpe. Une conférence aura lieu à la mairie du 7<sup>e</sup> autour de cette commémoration le 5 mars à 18h, ainsi que toute une série d'événements organisés dans le 7<sup>e</sup>.

Une habitante regrette de ne pas voir dans les projets de la ville de Paris la construction d'une piscine dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Le directeur de cabinet du maire, Philippe VALLI explique que les piscines sont des équipements de proximité et qu'à ce jour, la Mairie du 7<sup>e</sup> estime qu'il y a d'autres priorités dans l'arrondissement pour de nouveaux équipements publics (par exemple, des crèches).

Une habitante se plaint des nuisances sonores provenant des établissements situés sur les berges des Seine et demande si des plaintes ont été déposées à ce sujet. Monsieur BERNARD précise que ce sont le plus souvent les propriétaires de bateaux qui sont en général les premiers touchés. Ils sont davantage situés au niveau du 8<sup>e</sup> arrondissement. Il ajoute que des surveillances régulières sont effectuées par les correspondants nocturnes. La Mairie de Paris a indiqué souhaiter mettre au cœur de ses projets le dialogue sur la vie nocturne.

- **Point sur la sécurité à vélo : données générales (voir document joint)**

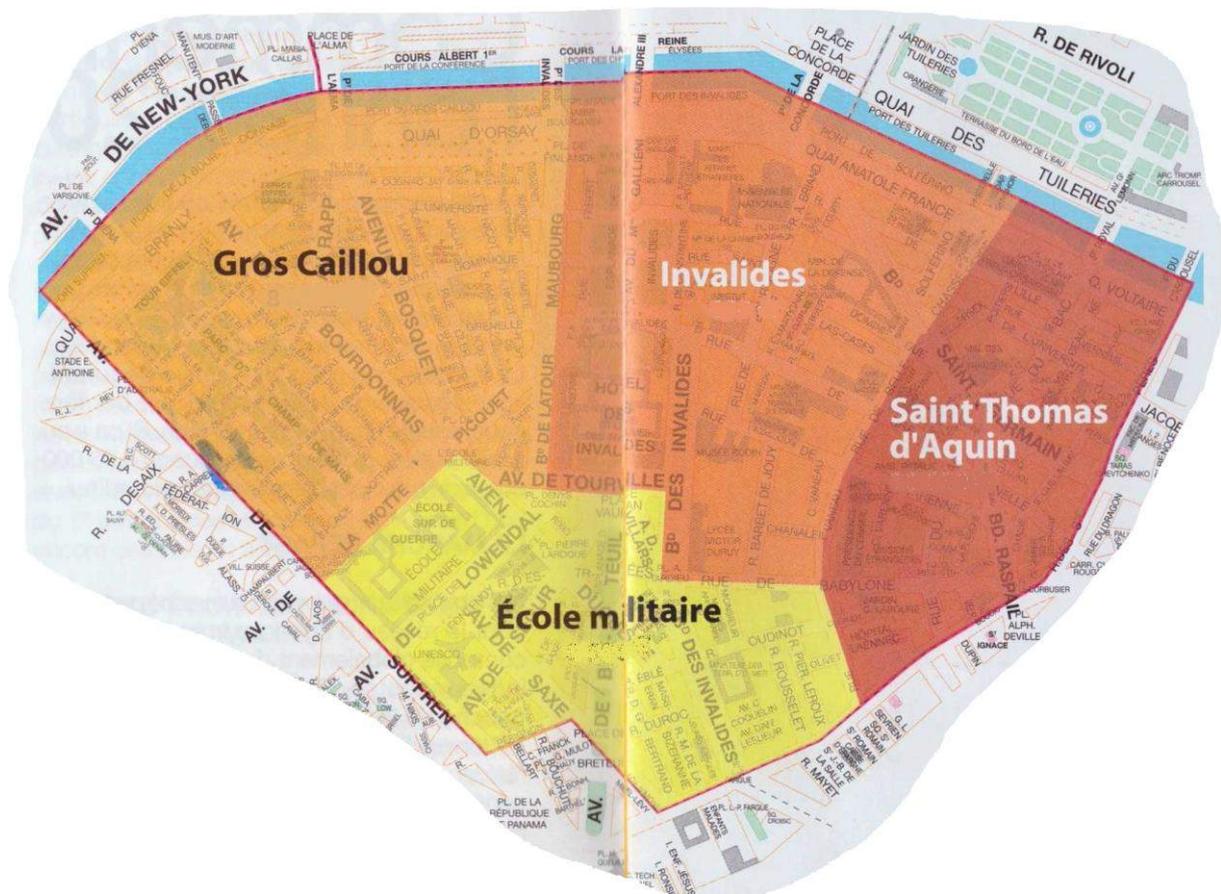
- A Paris, 40% de Vélib circulent chaque jour ;
- Entre 8h00 et 9h30 et entre 17h00 et 18h30, plus de 200 vélos circulent sur le boulevard Saint Germain ;
- Sécurité : à Paris sur le 3<sup>e</sup> trimestre, baisse de 12 % des accidents au 3<sup>e</sup> trimestre à Paris avec 190 accidents de vélo ;
- On compte 1 ou 2 décès/an
- Grièvement blessés : 10/an

Philippe VALLI indique que les accidents sont toujours de la responsabilité des motorisés. Très peu d'accidents vélos-piétons sont enregistrés. René François BERNARD indique que les zones 30 ont été mises en place par la Mairie de Paris pour limiter les accidents.

Un rappel des frontières du quartier invalides est effectué par Philippe VALLI : *(voir carte ci-dessous)*

- Seine ;
- Boulevard de la Tour Marbourg jusqu'à l'avenue de Tourville ;
- Avenue de Tourville jusqu'au boulevard des Invalides ;
- Boulevard des invalides jusqu'à l'angle de la rue de Babylone ;
- Rue de Babylone jusqu'à la rue Vaneau ;
- Rue Vaneau et rue de Bellechasse jusqu'à la Seine.

Le n° du journal « 7 et vous » du mois de février consacre un article sur les conseils de quartiers et une carte reprend les différentes délimitations.



Philippe VALLI rappelle les changements de tarification de stationnement depuis le vote du Conseil de Paris de décembre 2014 :

**Pour tous les automobilistes**

- 1) Le stationnement est payant jusqu'à 20h au lieu de 19h excepté dimanche et jours fériés
- 2) Le samedi, le stationnement est payant sur l'ensemble des voies parisiennes qu'elles soient en zone « mixte » ou en zone « rotative ».
- 3) La gratuité partielle du stationnement au mois d'août est supprimée.

**Pour les visiteurs**

Deux zones tarifaires au lieu de 3 sont mises en place le 1er janvier 2015. Dans la zone 1 (centre de Paris : **arrondissements 1 à 11**), le tarif est de 4€ de l'heure. Dans les arrondissements périphériques (**arrondissements 12 à 20**), il est de 2,40€ de l'heure.

**Pour les résidents parisiens**

A partir du 1er janvier 2015, les résidents parisiens doivent s'acquitter de nouveaux tarifs dans les zones situées à proximité de leur domicile :

- Une journée : 1,50 €
- 7 jours consécutifs : 9 € intégrant la gratuité du dimanche

Pour cela, les résidents doivent être en possession d'une carte de stationnement résidentiel dont le tarif à partir du 1er février 2015 est le suivant.

- Carte 1 an : 45 €
- Carte 3 ans : 90 €

Le site internet de la ville de Paris ainsi que celui de la mairie du 7<sup>e</sup> reprend ces chiffres.

**FIN DE LA REUNION.**

**PROCHAINE REUNION LE JEUDI 26 MARS 2015 A 18H30.**

LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE  
DES DÉPLACEMENTS A PARIS

N°99

3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2014

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE

Tendances

Hausse sensible du nombre de voyages dans les transports en commun.

Diminution du volume de la circulation automobile de la vitesse dans Paris intra-muros.

Hausse de la fréquentation des aménagements cyclables.

Baisse du nombre d'accidents et de victimes à Paris.

A signaler

**Du 30 juin au 4 juillet**  
Déviation de la circulation par le boulevard Ney suite à la pose d'un revêtement bitumineux anti-bruit sur le boulevard Périphérique entre la porte de Clignancourt et la porte des Poissonniers.

**Le 16 juillet**  
Gratuité du stationnement résidentiel en raison d'un risque de dépassement du seuil d'information au public d'une pollution à l'ozone.

**Juillet-septembre**  
Fermatures partielles de la station « Palais-Royal » (ligne 7) en juillet et août, « Oberkampf » (ligne 9) de juillet à septembre, et « Châtelet » (lignes 1 et 7) ainsi que « Richelieu-Drouot » (ligne 8) en septembre, suite aux travaux de rénovation de celles-ci.

**Juillet-août**  
Interruption de trafic sur la ligne 6 entre les stations Trocadéro et Montparnasse dans le cadre des travaux de réflexions du viaduc.

**Du 12 juillet au 17 août**  
Dézonage estival des forfaits annuel et mensuel Navigo.

**Du 1<sup>er</sup> au 31 août**  
Gratuité du stationnement pour les résidents et les visiteurs (hors arrondissements centraux).

**Du 1<sup>er</sup> au 31 août**  
Dézonage estival des cartes Imagin'R.

**Du 15 au 18 août**  
Interruption du trafic sur la ligne 1 entre « porte Maillot » et « La Défense » suite au renouvellement d'un appareil de vote (arguillage).

**À partir du 15 septembre**  
Modification des critères de déclenchement des épisodes de pollution par Airparif qui prennent compte désormais de l'exposition des populations et des surfaces.

**Du 15 au 18 septembre**  
Gratuité du stationnement résidentiel, étendu partiellement pour la journée du 18 à Vélo<sup>2</sup> et Auto<sup>2</sup> en raison d'un risque de dépassement du seuil d'information au public de pollution aux particules fines.

**Week-end du 20 et 21 septembre**  
Organisation de l'opération « Bougez Main », place de la République, dans le cadre de la semaine européenne de la Mobilité.

L'Observatoire est animé par la Mairie de Paris avec la collaboration de la Préfecture de Police de Paris, de l'Insee, de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, du Conseil Régional d'Ile de France, de la RATP, de la SNCF et d'ARIPARIF.  
Secrétariat : 121, avenue de France CS 51388 75639 PARIS CEDEX 13 - Tél : 01 40 29 74 50

Évolution  
3<sup>ème</sup> trimestre 2014/  
3<sup>ème</sup> trimestre 2013

DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Méto, RER A et B (RATP) 444,2 millions de voyages +0,9%



Transports en commun (bus Paris et tramway T3) 95,4 millions de voyages +4,7%

Transilien SNCF (RER A, B, C, D, E et train) 158,4 millions de voyages +0,4%

DÉPLACEMENTS TOUS VEHICULES

Dans Paris intra-muros 1 356 véhicules x km par heure entre 7h et 21h, ramenés au km d'axe instrumenté -4%

Sur le bd périphérique 5 470 véhicules x km par heure entre 7h et 21h, ramenés au km d'axe +0,7%

DÉPLACEMENTS A VELO

Hausse de la fréquentation des sites comptés +2%

STATIONNEMENT



Payant de surface 142 218 places (recensement annuel 2013)

Dans les parcs concédés 70 640 places (dont 13 555 amodiées)



433 places payantes et 58 places dépose/reprise

SÉCURITÉ



1 462 accidents corporels -12%

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

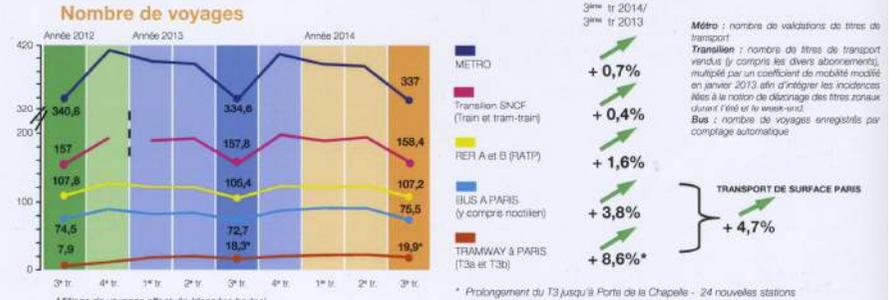


Procédure d'information et d'alerte 2 journées au niveau du seuil d'information pour les particules PM10 (les 23 et 24 septembre 2014)

Situation dégradée  
Situation stable  
Situation améliorée

TRANSPORTS EN COMMUN

Source : RATP, SNCF



Méto : nombre de validations de titres de transport  
Transilien : nombre de titres de transport validés (y compris les divers abonnements), multiplié par un coefficient de mobilité modifié en janvier 2013 afin d'intégrer les incidences liées à la notion de décalage des titres validés durant l'été et le week-end.  
Bus : nombre de voyages enregistrés par comptage automatique

BUS RATP en banlieue : hausse de la fréquentation de 3,2 %  
NOCTILIEN (RATP + SNCF) : hausse de la fréquentation de +8,6 %



Hausse de tous les indicateurs en particulier le bus et le Tramway.

Qualité de service RATP



\* Nouveaux indices non comparables avec précédent : changement de la méthode de calcul d'après un nouveau contrat STIF/RATP

Qualité de service Transilien SNCF



POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE A PARIS

Source : AIRPARIF



L'indice européen Citeair fournit des informations sur la qualité générale de l'air en prenant en compte les polluants réglementés (particules PM10, dioxyde d'azote NO<sub>2</sub> et Ozone). Il est calculé pour chaque polluant suivant une échelle de concentration exprimée en µg/m<sup>3</sup>.

Cet indice varie de 0 à plus de 100, avec 5 qualificatifs (de très faible à très élevé) et 5 couleurs :



Indice Citeair de Paris (Rapartion en nombre de jours selon l'indice pollution au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014)



## CIRCULATION

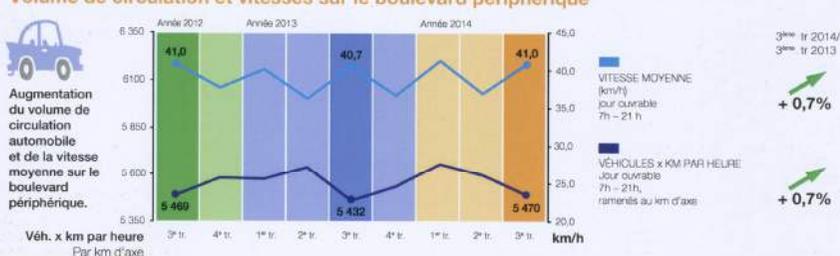
Source : Mairie de Paris, DVD

### Volume de circulation et vitesses sur le réseau instrumenté dans Paris intra-muros

Réseau de 106 km équipé de capteurs



### Volume de circulation et vitesses sur le boulevard périphérique



## SÉCURITÉ

Source : d'écia d-Prefecture de police - Mairie de Paris, DVD

### Nombre d'accidents corporels et de victimes sur Paris Ile-de-France



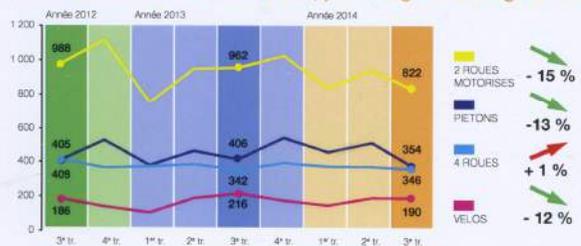
- On observe une baisse du nombre d'accidents et des victimes à Paris.
- Le nombre de victimes est en diminution pour toutes les catégories d'usagers à l'exception des 4R.
- La gravité diminue pour toutes les catégories d'usagers sauf pour les 4R. On note un nombre total de tués en hausse : 11 au lieu de 9 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.



#### Tués et blessés graves

3 <sup>ème</sup> TR 2013		3 <sup>ème</sup> TR 2014	
Tués	BG	Tués	BG
6	95	3	74
3	40	7	34
0	13	0	13
0	16	1	10

### Nombre de victimes à Paris, par catégorie d'usagers dont



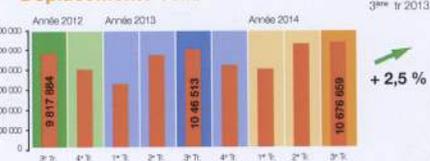
## DÉPLACEMENTS À VÉLO

Source : Mairie de Paris, DVD, Sompli

Indice d'évolution de la fréquentation des aménagements cyclables établi à partir de comptages réalisés sur un échantillon de 6 sites, deux mardi par mois, entre 8h30 - 9h30 et 17h30 - 18h30



### Déplacements Vélib'



### Comptages d'une journée

Résultat des comptages réalisés le 23 septembre 2014 sur les sites suivis

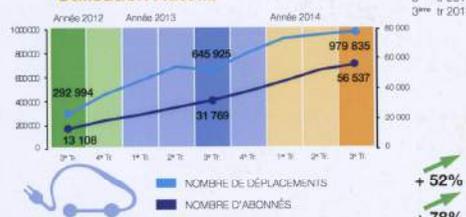
	VELOS	PART VÉLIB'
Bd de SEBASTOPOL	355	344
Rue de REVOLI	329	197
Bd ST GERMAIN	206	245
Ouest Est	165	396
Bd HENRI IV Est Ouest	318	102
Ouest Est	93	125
Avenue DAUMESNIL Est Ouest	238	131
Quai de JEMMAPES	148	252

Au cours des comptages réalisés au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, la part de Vélib' est en moyenne de 42%

## DÉPLACEMENTS AUTOILIB'

Source : Mairie de Paris, DVD, AutoLib/Mitrocalc

### Utilisation Autoilob'



### Offre Autoilob'

PARIS + BANLIEUE	Nombre de stations	% du déploiement
Nombre de stations (sur voirie)**	871	73%
Dont Paris, sur voirie**	496	90%

PARIS + BANLIEUE	Nombre de voitures en service***	%
	2 562	85%

\* Du minimum contractuel imposé au délégataire, soit 1200 stations.  
\*\* Le minimum de stations sur voirie à attendre par le délégataire est passé de 500 à 550 stations.  
\*\*\* Le minimum de voitures en service à attendre par le délégataire est passé de 2 500 à 3 000 véhicules.

## STATIONNEMENT

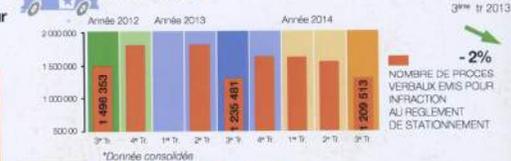
Source : Préfecture de Police - Mairie de Paris, DVD

### Utilisation des parcs concédés

Nombre d'abonnés et de sorties horaires par jour



### Infractions



### Utilisation des forfaits de cars de tourisme

